

**Procès-verbal – Séance ordinaire - Conseil Municipal de GRIGNOLS**  
**MARDI 23 AVRIL 2019 à 19h00**

***Date de convocation du Conseil Municipal : 16 avril 2019***

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-trois avril, le Conseil Municipal de la commune de Grignols, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en son lieu habituel, sous la Présidence de M. Jean Pierre BAILLÉ, Maire.

**PRÉSENTS** : Jean Pierre BAILLÉ, Patrick BAYLET, Lucienne BIES, Michel CARRETEY, Patrick CHAMINADE, Françoise DUPIOL TACH, Marylène GACHET, Bernard JAYLES, Marianne LAGÛE, Claudine MAILLOU, Dominique MARROT, Christian MAUBARET, Roseline PIGANIOL.

**ABSENT(S) EXCUSÉ(S)** : Christian BEZOS, Christine ESPAGNET.

**Secrétaire de Séance** : Marylène GACHET

***Approbation du procès-verbal du 02 avril 2019***

Le procès-verbal de la réunion du 02 avril 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

***Réhabilitation des anciennes écoles en maison des associations et création d'une chaufferie collective granulés bois – validation des entreprises retenues par la commission d'appel d'offres***

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal la procédure d'appel d'offres en 10 lots séparés lancée le 14 février 2019 pour la réhabilitation des anciennes écoles en maison des associations et création d'une chaufferie collective granulés bois.

La commission d'appel d'offres qui s'est réunie une première fois le 19 mars 2019 pour l'ouverture des plis et une deuxième fois le 04 avril 2019 pour analyser les 36 dossiers reçus, a retenu selon les critères de jugement des offres énoncés dans l'avis de publicité (à savoir 40 % pour la valeur technique de l'offre et 60 % pour le prix des prestations), comme étant les offres économiquement les plus avantageuses, celles des entreprises suivantes :

- Lot 1 – Gros œuvre : SARL BOTTECHIA – 3 Courret – 33190 PUYBARBAN – pour un montant de 137 445,00 € HT.
- Lot 2 – Charpente – couverture : Ets LAURENT – 37 bis le Bourg – 33210 COIMERES – pour un montant de 74 000,00 € HT.
- Lot 3 – Menuiserie aluminium : Ets GES – 52 avenue du docteur NEAU – 47200 MARMANDE – pour un montant de 57 315,00 € HT.
- Lot 4 – Menuiserie bois : SARL TCB – ZAC Ecopole – 33190 LOUPIAC DE LA REOLE – pour un montant de 29 251,00 € HT.
- Lot 5 – Plâtrerie / Isolation : CAPSTYLE – 3 rue d'Escanteloup – 47200 MARMANDE – pour un montant de 51 400,00 € HT.
- Lot 6 – Electricité : SARL LAPORTE – Tambourin – 33490 SAINT MACAIRE – pour un montant de 26 120,00 € HT.
- Lot 7 - Plomberie Sanitaire : Sté BADIE – 11 avenue Pierre Mendès-France – 47400 TONNEINS – pour un montant de 17 000,00 € HT.
- Lot 8 – Chauffage : Sté BADIE – 11 avenue Pierre Mendès-France – 47400 TONNEINS – pour un montant de 67 600,00 € HT.
- Lot 9 – Carrelage : SAS TEKNISOLS – 7 Les Graves – 33190 LAMOTHE-LANDERRON – pour un montant de 17 860,92 € HT.
- Lot 10 – Peinture – Sol souple : SN DARCOS – 8 avenue Léon Jouhaux – 33210 LANGON – pour un montant de 30 031,28 € HT.

Tableau récapitulatif des entreprises proposées par la commission d'appel d'offres :

N° Lot	Lot	Entreprises	Montant total HT
1	Gros œuvre	BOTTECHIA	137 445.00 €
2	Charpente – couverture – zinguerie	LAURENT	74 000.00 €
3	Menuiserie Aluminium	GES	57 315.00 €
4	Menuiserie bois	TCB	29 251.00 €
5	Plâtrerie - Isolation	CAPSTYLE	51 400.00 €
6	Electricité	LAPORTE	26 120.00 €
7	Plomberie – sanitaires	BADIE	17 000.00 €
8	Chauffage	BADIE	67 600.00 €
9	Carrelage	TEKNISOLS	17 860.92 €
10	Peinture – sol souple	DARCOS	30 031.28 €
<b>TOTAL HT</b>			<b>508 023.20 €</b>

Monsieur le Maire propose aux membres de l'assemblée de suivre les avis de la commission d'offres pour les 10 lots pour lesquels une entreprise est identifiée comme étant la plus avantageuse économiquement et donc d'attribuer les marchés conformément aux propositions énumérées ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- attribue les 10 lots de l'appel d'offres relatif à la réhabilitation des anciennes écoles en maison des associations et création d'une chaufferie collective granulés bois conformément au descriptif rédigé ci-dessus ;

- autorise Monsieur le Maire et/ou l'adjoint au Maire en charges des finances, Patrick CHAMINADE (conformément à la délibération n° 04/2019) à signer tous les documents relatifs à ce dossier ;

- dit que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au Budget Primitif 2019.

**Délibération n° 12/2019**

#### **Financement du remboursement du portage financier terrain MERCADE – choix de l'organisme bancaire**

Lors d'une réunion précédente, il a été convenu de réaliser un emprunt de 110 000,00 € pour financer le remboursement du portage financier du terrain MERCADE par la SAFER et le Département. Cette opération est prévue pour début juin. Pour ce faire, des organismes bancaires ont été consultés :

- Crédit Agricole : pas de suite favorable,

- Caisse d'Epargne : proposition sur 10 ans – taux (fixe, échéances constantes annuelles) : 1.08%  
proposition sur 12 ans – taux (fixe, échéances constantes annuelles) : 1.17%  
frais dossier : 200,00 €

- La Banque Postale : pas de suite favorable,

- Crédit Mutuel : attente réponse,

- Banque des Territoires : attente réponse.

Monsieur le Maire propose d'attendre les réponses de tous les organismes et de prendre une décision lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

#### **Election Européenne du 26 mai 2019 – organisation bureau des élections**

Monsieur le Maire précise que les horaires d'ouverture du bureau de vote sont de 08h00 à 18h00. Chaque membre ayant donné ses disponibilités, le bureau des élections est établi ainsi :

**Président : Jean Pierre BAILLÉ**

**Suppléant : Françoise DUPIOL-TACH**

Horaires	BUREAU
08h00 à 10h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Patrick CHAMINADE</li> <li>- Dominique MARROT</li> <li>- Michel CARRETEY</li> <li>- Marianne LAGÜE</li> <li>- Jean Pierre BAILLÉ</li> </ul>
10h30 à 13h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bernard JAYLES</li> <li>- Roseline PIGANIOL</li> <li>- Patrick BAYLET</li> <li>- Jean Pierre BAILLÉ</li> </ul>
13h00 à 15h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Christine ESPAGNET</li> <li>- Claudine MAILLOU</li> <li>- Lucienne BIES</li> <li>- Françoise DUPIOL TACH</li> </ul>
15h30 à 18h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Christian MAUBARET</li> <li>- Marylène GACHET</li> <li>- Christian BEZOS</li> <li>- Françoise DUPIOL-TACH</li> </ul>

### **Questions diverses**

- **Organisation de la commission de répartition des subventions aux associations** : La commission composée de : M. Jean Pierre BAILLÉ, Mme Lucienne BIES, M. Patrick CHAMINADE et M. Christian MAUBARET pour les élus et de Mme Claudine COLLAVINI, Mme Laurence LAPORTE et M. Willy MAYO pour les représentants des associations, se réunira le lundi 29 avril 2019 à 19h00 à la Mairie de GRIGNOLS.

- **Informations sur les manifestations à venir** : Lucienne BIES dresse la liste des manifestations à venir, à savoir :

- Salon du livre : samedi 15 juin toute la journée et vendredi 14 juin pour les scolaires,
- Fête de la musique : samedi 22 juin,
- Fête de la Saint Pierre : vendredi 05, samedi 06 et dimanche 07 juillet,
- Marchés nocturnes : vendredi 12 juillet et vendredi 09 août,
- Journée des associations : date à déterminer début septembre,
- Téléthon : samedi 07 décembre,
- Foire aux chapons : dimanche 15 décembre,
- Projet de l'association des commerçants pour le samedi 15 juin : kermesse et guinguette le soir – reste à déterminer.

- **Compte rendu de la rencontre du 10 avril 2019 avec le club de rugby** : Lucienne BIES donne un compte rendu de cette rencontre. Etaient présents M. LAGARDERE, président du club et les membres Mmes LAPORTE et DESPUJOLS ainsi que les élus de la commission rugby. Le Club espère constituer une équipe. A ce jour, le club compte déjà 19 joueurs. Un entraîneur diplômé et un arbitre doivent être recrutés.

- **Bulletin municipal annuel** : Le bulletin municipal sera réalisé dans le courant de l'été (juillet). Les membres du conseil municipal sont invités à transmettre leurs suggestions.

- **Compte rendu de la réunion du 18 avril 2019 avec Gironde Habitat** : Un document de présentation réalisé par GIRONDE HABITAT est remis à chaque membre de l'assemblée. Cette présentation se résume ainsi : la livraison des appartements prévue en octobre 2019 est décalée d'environ 1 an. Ceci est dû aux ajustements techniques, administratifs et financiers du projet pour la prise en compte des exigences supplémentaires de l'appel à projets de la Région « Bâtiment du futur ». Le nouveau planning prévoit un démarrage des travaux en novembre 2019 et une livraison des appartements en décembre 2020.

*L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h45.*